

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Les résultats des dernières votations en matière de prévoyance ont été serrés, c'est le moins qu'on puisse dire. Malgré une courte victoire des tenants de la révision de l'AVS, la question est loin d'être définitivement réglée. Les mouvements de populations et l'incertitude quant à l'espérance de vie laissent ouverts tous les scénarios. Mais personne ne remet en question le modèle actuel des trois piliers.

Lors de l'introduction de l'AVS en 1948, l'espérance de vie des hommes à 65 ans était de 12,4 ans. En 2020, ce chiffre avait passé à plus de 20 ans et, pour les femmes, la différence est encore plus notable, car elle a passé de 14 à plus de 23 ans. Si on ajoute à cela que les rentes servies aux retraités tendent à s'adapter au coût de la vie, et augmentent donc régulièrement, on comprend que les montants nécessaires à la survie de l'AVS sont considérables.

En 1985, la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) était introduite afin de compléter une AVS insuffisante à permettre une retraite décente à nos aînés. Cette épargne obligatoire, alimentée tant par le salarié que par l'employeur constitue ce que l'on appelle communément le deuxième pilier. Il est complété par

le troisième pilier, qui est une épargne volontaire et défiscalisable.

Quels sont les problèmes auxquels la prévoyance actuelle est confrontée? Tout d'abord, l'AVS, le premier pilier, fonctionne sur le système de la répartition, à savoir que les salariés actifs paient, grâce à leurs cotisations, les rentes des retraités actuelles, avec l'espoir que, le jour venu, il y aura assez de salariés pour payer les leurs. Or la pyramide des âges et la baisse de la natalité ne laissent rien présager de bon de ce côté-là. C'est la raison pour laquelle on vote sur des révisions du système qui visent à assurer des moyens suffisants pour financer les retraites AVS.

En ce qui concerne le deuxième pilier, le principal souci provient du manque de rentabilité des investissements, qui ne permettent plus aux caisses de pensions de proposer un taux de conversion élevé, et donc réduit les rentes servies par la caisse en fonction du capital accumulé. Les taux de cotisation progressifs en fonction de la tranche d'âge rendent les salariés plus âgés plus coûteux et donc moins attractifs à l'embauche. C'est peut-être une des causes des difficultés que rencontrent les personnes de plus de 50 ans pour retrouver du travail.

Finalement, dans son ensemble, le système pêche par son manque de flexibilité, légèrement corrigé par la dernière révision acceptée de justesse le 25 septembre dernier. En cas de retraite anticipée, et pour un maximum de deux ans, les rentes se voient réduites de façon importante.

Il est donc probablement temps de repenser le système dans sa globalité. Les gens de ma génération, actifs autour de 50 ans, ont l'habitude de dire d'un air désabusé: «De toute façon, nous ne verrons pas la couleur de l'AVS, il n'y aura plus d'argent quand nous arriverons à 65 ans. Il faut nous habituer à l'idée que nous travaillerons au moins jusqu'à 70 ans avec l'augmentation de l'espérance de vie.» Cette idée, répétée comme une espèce de mantra, est probablement exacte sans un changement profond de la conception même du système.

Je propose de supprimer l'AVS/AI et d'augmenter le poids de la LPP. Le système de la répartition ne fonctionne plus dans le contexte démographique actuel. Mais comme on ne peut pas compter sur la responsabilité individuelle pour assurer les rentes de vieillesse, l'épargne individuelle obligatoire est une bonne solution.

Le premier point à corriger par rapport au système actuel est la progressivité du taux de cotisation en fonction de la tranche d'âge. Les jeunes cotisent à un taux inférieur sur des revenus généralement plus bas, ce qui fait qu'ils n'accumulent que très peu de capital en début de carrière. Or l'épargne-retraite présente le grand avantage de se faire sur le très long terme et une bonne partie du capital final est issue de l'intérêt composé, soit des intérêts sur les intérêts. Par exemple, un capital de 1000 francs déposé sur un compte à 3% durant quarante-cinq ans donne un capital final de 3781 francs. Le même capital placé au même taux durant trente ans ne nous donne que 2427 francs. Il est donc essentiel, pour assurer une épargne suffisante, de commencer à cotiser tôt et beaucoup. Un taux de cotisation égal pour toutes les tranches d'âge me semble une solution équitable.

Le débat sur l'âge de la retraite n'existe que pour ce qui concerne l'AVS.

Avec une solution d'épargne personnelle, le choix reviendrait à l'individu en fonction de l'avoir accumulé. Prenons l'exemple d'un cadre supérieur aux revenus très élevés, ayant accumulé à 50 ans un capital suffisant pour lui assurer un train de vie modeste, mais adapté à ses aspirations: il pourrait partir à la retraite sans rien demander à personne. A l'inverse, un indépendant, arrivé en Suisse à 35 ans et en pleine forme, pourrait décider de travailler jusqu'à sa mort et de léguer le capital à ses descendants. On peut parfaitement imaginer des options mixtes avec réduction du temps de travail tout en continuant à alimenter la tirelire. Tout est question d'imagination.

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Dans nos pays, où fleurit la liberté d'expression, il se trouvera toujours quelqu'un pour vous silencier en vous taxant de complotisme ou de fascisme si vous vous écarterez des vérités et modes officielles.» Dites: «Dans nos pays, où fleurit la liberté d'expression, il se trouvera toujours quelqu'un pour vous réduire au silence en vous taxant de complotisme ou de fascisme si vous vous écarterez des vérités et modes officielles.»

Le fait que le dictionnaire Robert a adopté ce vilain «silencier» dans son édition de 2022 n'empêche pas le nouveau venu d'être un anglicisme inutile et pédant.

Le pinailleur

La médiocrité du futur, c'est aujourd'hui

En 1962, l'auteur de bande dessinée Edgar P. Jacobs publie *Le Piège diabolique*, neuvième album de la série *Blake et Mortimer*. Le professeur Mortimer, après avoir pris place dans une machine à voyager dans le temps qu'il ne parvient pas à contrôler, se retrouve d'abord cent cinquante millions d'années dans le passé, puis aboutit au cinquante et unième siècle. La description de ce lointain futur est sombre: on y erre dans des souterrains verdâtres et dévastés par la guerre, dans les vestiges d'un passé violent où l'humani-

té a sombré dans la barbarie. Sur les murs en ruine, des graffitis, mais aussi des inscriptions officielles sont rédigés dans une orthographe phonétique caricaturale et à peine compréhensible. Dans les décombres d'un métro gît un panneau: «Stas-sion 3 direcsion Pari santre.» Plus loin surgit une plaque en hommage à «leroiike pionié de lespas».

Nous doutons qu'il faille attendre trois mille ans pour assister à ce triste spectacle. Nos contemporains ont déjà de plus en plus de mal à différencier un participe passé d'un

infinitif, à mettre les verbes au pluriel lorsque le sujet l'est aussi, et même à formuler une phrase syntaxiquement correcte – sans parler de la capacité à faire passer un message sensé et structuré.

Reconnaissons-le: les journalistes de la «grande» presse généraliste s'en sortent un peu mieux que les autres – peut-être parce qu'ils font davantage de «copier-coller» que de véritable rédaction. Certaines revues spécialisées, en revanche, nous causent davantage de peine que de français. C'est particulièrement le

cas, nous semble-t-il, dans le domaine militaire, où la médiocrité rédactionnelle est trop souvent proportionnelle à l'intérêt du propos. Dommage.

Si l'orthographe, la grammaire et la syntaxe se perdent, c'est aussi le cas de la faculté de rédiger des courriers commerciaux convenables et convaincants. Quelques exemples pathétiques nous sont fournis, notamment, par les nombreux courtiers qui s'obstinent à vouloir nous convaincre de vendre notre logement. Est-il convaincant de commencer une telle missive par: «Je m'appelle Jean-Philippe Tartempion» (alors que la signature figure au bas de la page) et par étaler son CV et les vastes compétences que l'on

s'attribue? Est-il plaisant de demander au destinataire «si vous seriez propriétaire susceptible de vendre votre bien» (sic)? Susceptible, oui; de vendre, non; et fort dépité de lire pareil charabia. Le reste de la lettre est à l'avenant, laissant planer le soupçon que le pauvre jeune homme qui a eu tant de mal à la pondre s'est inspiré de ces sollicitations maladroites des nombreux fils et filles de regrettés chefs d'Etat de l'hémisphère austral qui sollicitent une avance de quelques milliers de francs pour ensuite – promis juré – nous couvrir d'or. Pour inspirer confiance, on a eu fait mieux.

Autrefois, il y avait des cours de correspondance commerciale. Mais c'était autrefois. Aujourd'hui, nous

vivons dans un monde d'*inculture* et de *torture* – car les quelques baffes bien méritées que se prennent les auteurs de troubles lorsqu'ils sont arrêtés par la police, ou les *secouées* que reçoivent certains garnements de la part d'enseignants n'ayant pas renoncé à la pédagogie traditionnelle, ne sont rien en regard des tourments quotidiens que la médiocrité du monde moderne inflige aux personnes qui affectionnent le *bien parler*, le *bien écrire*, l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, le sens des phrases et des mots, la beauté d'un texte et la qualité d'un message.

Pollux

Bricoles

Flair

Relatant le 22 août le tragique décès, dans l'explosion de son véhicule, de la journaliste russe Daria Douguina, fille d'un «idéologue proche de Poutine», **20 minutes** expliquait: «Selon les enquêteurs, un engin explosif avait été placé dans le véhicule, et tout porte à croire que "le crime a été planifié à l'avance et commandité".»

La puissance de déduction de ces enquêteurs force l'admiration. Et le souci d'exactitude manifesté par les auteurs du communiqué mérite d'être souligné. Grâce à tout ce petit monde, aucun lecteur du quotidien gratuit ne risque de s'imaginer que l'explosion était due à un engin non explosif, que ledit engin avait atterri

dans la voiture par le plus grand des hasards, que le crime avait été planifié après coup et que personne n'avait investi un seul kopeck dans l'opération.

M.P.

Au travail!

La Suisse souffre, paraît-il, d'une cruelle pénurie de main-d'œuvre, de sorte que l'économie a besoin d'urgence des bras des mères de famille¹. Il faut donc pouvoir caser les enfants dans des crèches et des structures d'accueil en milieu scolaire, raison pour laquelle la Commission de l'éducation du Conseil national médite une loi permettant de soutenir financièrement

les parents obligés de confier leurs enfants à ces substituts.

Parmi les prises de position favorables à cette idée, citons celle de l'Union patronale suisse (UPS) telle que rapportée par **20 minutes**: «L'économie ne peut plus se passer du potentiel de main-d'œuvre substantiel que représentent les mères.»

Je me demande combien de temps il faudra à l'UPS pour se rendre compte que les enfants constituent eux aussi un «potentiel de main-d'œuvre substantiel».

M.P.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/leconomie-ne-peut-plus-se-passer-des-meres-et-veut-soutenir-les-creches-860961461322>

Pitrieres onusiennes

Le sourire de M. Cassis

Notre pauvre Ignazio a eu l'imprudence de se laisser photographier serrant la main du ministre des affaires étrangères russes Sergueï Lavrov lors de l'Assemblée générale des nations désunies, qui s'est ouverte à New York le 13 septembre. Cette photo, publiée – malicieusement? – par la diplomatie russe sur Twitter, a semé la consternation dans le monde bien-pensant helvétique, qui a fait tout un plat de la gaffe de M. Cassis posant «tout sourire» avec l'affreux Lavrov.

Je ne suis pas une admiratrice inconditionnelle de l'actuel président de la Confédération, mais je ne vois pas pourquoi, alors qu'il proclame *urbi et orbi* que la Suisse est un modèle de neutralité, il ne pourrait pas serrer la main de n'importe quel représentant de n'importe quel pays dans le cadre d'un inutile et coûteux rassemblement de faucons déguisés en colombes. Quant au fameux sourire, il faut être d'une insondable mauvaise foi pour y voir autre chose qu'un rictus.

Cet épisode confirme que nos politiciens feraient mieux de rester à Berne.

Le discours de M. Cassis

L'ouverture de la 77^e session de l'ONU a offert à de très nombreux grands de ce monde l'occasion de prononcer des discours aussi vides que grandiloquents. La Suisse n'a pas démérité à cet égard¹. Notre

Tessinois s'est lancé dans une évocation belliqueusement correcte de la guerre d'Ukraine, appelant la Russie à mettre fin à dite guerre dans les plus brefs délais – à l'heure où j'écris ces lignes, Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov ne semblent pas s'en être émus, les malappris. Il a également souligné toutes les qualités qui font de notre pays un membre particulièrement apte à résoudre les défis qu'affronte l'ONU, et une recrue de choix pour le Conseil de sécurité. Il a conclu en rappelant que «L'ONU offre un cadre unique pour concrétiser la résolution inscrite en préambule de sa Charte, à savoir unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, en tant que partenaires et non en tant qu'adversaires».

Je n'ai pu retenir mes larmes à la lecture de ce morceau de bravoure, qui prouve que notre «ministre» des affaires étrangères vit sur une autre planète.

La réforme du Conseil de sécurité

Il y a un petit problème au Conseil de sécurité de l'ONU: le droit de veto, qui permet aux cinq membres permanents – les autres n'ont rien à dire, il faut en être conscient – de bloquer les résolutions et décisions de l'organisme.

Cette situation ne dérangeait pas les USA, la France et le Royaume-Uni aussi longtemps qu'elle leur profitait, mais, ces derniers temps, la

Russie a usé abondamment de son droit de veto, ce qui est fort agaçant pour le camp du Bien – dont ne fait pas partie la Chine, cinquième membre permanent, on s'en doute.

Par la voix de leur ambassadrice à l'ONU Linda Thomas-Greenfield, les Etats-Unis se sont déclarés favorables à une réforme du Conseil de sécurité, estimant qu'il ne faut pas «défendre un statu quo intenable et dépassé», «mais plutôt faire preuve de flexibilité et d'ouverture, au nom d'une plus grande crédibilité et légitimité»², point de vue confirmé par le président Biden un peu plus tard³.

Personne à ce jour ne semble savoir en quoi consisteraient les réformes à venir et il est peu probable que les choses changent à bref délai. Mais au moins recueillons-nous un aveu de taille: le Conseil de sécurité, intenable et dépassé, n'est ni souple ni ouvert ni crédible ni légitime.

La Suisse y siègera en 2023 et 2024. Quel bonheur!

Mariette Paschoud

¹<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-90418.html>

² <https://www.20min.ch/fr/story/face-a-moscou-lidee-de-reformer-lonu-sedit-a-nouveau-washington-116391270463>

³<https://www.20min.ch/fr/story/joe-biden-se-dit-ouvert-a-un-elargissement-du-conseil-de-securite-568825499991>

Manipulations

Le 24 juin 2022, la Cour suprême des Etats-Unis révoquait le droit constitutionnel à l'avortement dont jouissaient les Américaines depuis 1973, laissant à chaque Etat la compétence de légiférer en la matière. Cette décision a provoqué de nombreuses manifestations en faveur du «droit à l'avortement». Le mensuel *Réformés* et la pseudo-Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) se devaient donc de faire savoir aux protestants romands ce qu'il convenait de penser de cette affaire¹.

Rassurez-vous: je ne vais pas vous parler d'avortement, mais de la façon dont des gens qu'on pourrait croire intègres manipulent les faits et la théologie.

Le magazine *Réformés* est grand et l'agence de presse *Protestinfo*, en l'occurrence le journaliste Lucas Vuilleumier, est son prophète. Quant à l'EERS, elle prêche par la voix du théologien et éthicien Frank Mathwig.

Prié par Lucas Vuilleumier de donner son avis sur la décision de la Cour suprême américaine, le messenger de l'EERS donne le ton d'emblée: «Ce jugement porte une atteinte massive aux libertés et aux droits de la personne. Il sert la stratégie de la morale conservatrice visant à restreindre le droit fondamental à l'intégrité physique et à une sexualité autodéterminée. (...)»

On reconnaît là l'arrogance de l'«expert», qui refuse d'entrée de cause tout argument éventuel que des tenants de la «morale conservatrice» pourraient opposer à son idéologie progressiste, tout comme les «experts» du Covid descendaient en flamme les «complotistes».

Interrogé sur le caractère sacré de la vie voulu par Dieu, le théologien éthicien est on ne peut plus catégorique: «(...) D'un point de vue biblique, seul Dieu lui-même est sacré. Si les êtres vivants étaient sacrés, ils ne seraient plus du côté des créatures, mais du côté du Créateur. C'est pourquoi la théologie réformée s'oppose systématiquement à la divinisation de la vie. (...)»

Répondre à côté de la question en jouant, par exemple, sur les mots «divinisation» et «sacré», qui ne sont nullement synonymes, est une technique éprouvée des manipulateurs. Quant à la référence à l'autorité de la «théologie réformée», on me permettra d'en rire: sans aller jusqu'à prétendre qu'il y a autant de «théologies réformées» que de théologiens réformés, j'ai entendu dans ma vie suffisamment de sermons et lu assez de commentaires pour savoir qu'il n'existe pas de «théologie réformée» reconnue par tous les réformés. Mais l'argument d'autorité est souvent efficace et constitue aussi une forme de manipulation.

Il y a un certain nombre d'autres perles dans cette interview, notamment l'affirmation selon laquelle «La loi sur l'IVG n'est pas dirigée contre un enfant à venir, mais protège la femme enceinte dans sa constellation physique et psychique unique. (...)»

Vous y comprenez quelque chose? Moi pas. Le langage hermétique pseudo-savant permet aussi de manipuler les foules.

Quand le journaliste de *Protestinfo* pose la question du sixième commandement, «Tu ne tueras pas», l'«expert» de l'EERS se surpasse: «L'interdiction biblique de tuer pré-suppose des conditions sociales et politiques spécifiques dans lesquelles il est possible de faire la distinction entre les personnes (nées) qui commettent un acte et celles qui en sont victimes. (...)» Or, selon notre donneur de leçons et si paradoxal que cela puisse paraître, la relation entre la femme enceinte et le fœtus «est trop intime pour le sixième commandement».

Tentative d'explication: la relation entre la femme enceinte et le fœtus est tellement intime qu'elle ne permet pas de faire la distinction entre la personne (née) qui choisit de faire mourir et la personne (non née) qui meurt.

La mauvaise foi est une énième façon de manipuler les esprits.

Les ficelles de la propagande sont bien connues et l'interview de M. Mathys n'en est qu'une illustration de plus.

La vieille adepte de la «morale conservatrice» que je suis ne nourrit aucune illusion quant à l'EERS et à ses courroies de transmission. Elle en nourrit peu en ce qui concerne l'Eglise vaudoise, qui verse elle aussi dans les idéologies à la mode.

Mais est-ce vraiment trop demander aux institutions qui sont censées

nous servir de guides spirituels que de faire au moins preuve d'un minimum de décence et d'honnêteté, ne serait-ce que par égard pour les réformés «conservateurs», qui financent aussi les Eglises protestantes de ce pays et leurs porte-parole?

M. P.

¹<https://www.reformes.ch/societe/2022/07/ivg-les-eglises-devraient-se-positionner-du-cote-des-femmes-avortement-eers>

Dernier scoop: les sachants sont désormais financés pour nous guider sur le droit chemin

Un projet de 20 millions de francs pour trois ans vient d'être attribué par le Conseil des Ecoles Polytechniques au Centre pour la modélisation du climat de l'EPFZ dirigé par le Prof. R. Knutti afin «de développer des boîtes à outils, des plans d'action et des technologies pour permettre une transformation durable vers une Suisse à zéro gaz à effet de serre (GES) net et à biodiversité positive.»

S'il ne s'agissait que de ce propos, ce serait une dépense énorme pour des exercices techniques et scientifiques plus ou moins futiles, mais ça ne serait pas trop grave car l'habitude est déjà bien prise de dépenser sans compter puisque nous sommes destinés à rester riches et préoccupés du climat pour l'éternité. C'est un autre [domaine stratégique](#)

[sélectionné](#) par ce Conseil qui dérange plus, consacré à un engagement et dialogue avec la société comme on le voit à la gauche de l'image titre de cet article [<https://blog.mr-int.ch/wp-content/uploads/2022/10/Domaines-Conseil-EPF.png>].

Un volet est donc ajouté au mandat scientifique et technique qui «*aims to foster a proactive, open-minded and responsible dialogue with society on challenges of global trends in environment, economy, and society, politics, science and education and potential solutions.*» Rien que ça! Quoi d'autre?

On n'oserait pas écrire cela dans sa langue maternelle¹ car chacun comprendrait le ridicule d'une telle arrogance, mais aussi son danger. Le globish passe mieux.

Citation

A propos de la votation sur l'AVS et l'âge de la retraite des femmes:

Et on retombe là dans l'Everest de cette culture de la baudruche en vogue au sein de notre société, et que j'exècre: à savoir le moment où des gens qui vivent de mes impôts, gagnent largement leur vie sans avoir jamais produit la moindre richesse, viennent nous expliquer que le système qui les engraisse depuis des décennies est en réalité fondamentalement vicié. Des gens qui enchaînent présidences de fondation, postes de secrétaires syndicaux et conseils d'administration, mais qui viennent jouer les défenseurs des petites gens. A ce petit jeu, je crois que c'est l'inénarrable Ada Marra qui vient de percuter le plus violemment le mur du çon chez nos amis de 24 heures: «Cela me met en colère que les femmes et les classes populaires doivent subir le vote des classes dominantes pour lesquelles ce n'est pas un problème de travailler jusqu'à 65 ans», s'indigne la conseillère nationale PS. Diantre! Quelqu'un aurait rétabli le suffrage censitaire en douce! En outre, je ne suis pas allé vérifier, mais je crois me souvenir qu'un élu au National, homme ou femme, touche dans les 150 plaques par an. Cela fait un peu beaucoup pour avoir le toupet de venir vomir les «classes dominantes» auprès de ploucs qui ont le tort de mal voter.

Raphaël Pomey, *Il y a des lendemains de votations en enfer*, 26.9.2022, <https://app.partager.io/publication/undieupasdemaitre/post/796>.

Il faut pourtant rappeler les fondamentaux:

Les institutions académiques et de recherche scientifique ont pour rôle de satisfaire la curiosité humaine et, en cela mais seulement en cela, de communiquer les résultats de leurs travaux et d'enseigner les connaissances acquises.

«Promouvoir un dialogue» suppose qu'un interlocuteur soit identifié avec lequel il est possible de se disputer, ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas lorsque l'on parle de «la société» et lorsque toute dissidence est déjà exclue au sein de ces mêmes institutions. C'est alors un récit qui est inventé au nom d'une société fantasmagorique et qui est octroyé à la société réelle comme une vérité.

Un État profond (*Deep State*) est établi par des clercs qui traitent la société comme un objet à diriger selon des lignes qu'ils établissent par eux-mêmes et qui visent à dicter toutes les manières de penser et d'agir, imposant une rééducation générale. Plus personne n'est adulte et responsable, tous doivent suivre LA voie. C'est l'avenir radieux, les mille ans de l'empire nouveau, ou alors la [notopie](#), décarbonés et sans sucre comme de bien entendu.

<https://i0.wp.com/blog.mr-int.ch/wp-content/uploads/2015/02/Tintin-Lotus-Bleu-57a-Copy.png?w=768&ssl=1>

Le comportement des Knutti&Co est déjà bien connu, avec un activisme politique caché sous le manteau de la science et du prestige d'une

institution qui est supposée apolitique. Mais l'institution même se déclare désormais engagée politiquement, ce qui est une trahison de son mandat, un vrai scandale. C'est un parfait exemple d'une élite qui est maintenant en train de conquérir le pouvoir; ou l'a-t-elle déjà conquis et ne s'agit-il plus que d'en diriger l'exécution avec, dans ce cas, une tranche de 20 millions de Fr allouée à des caciques bien choisis? Le peuple suivra bêtement puisqu'aucun autre choix ne lui est offert.

Je ne peux que répéter une fois de plus l'avertissement que le Président Eisenhower donna lors de son discours d'adieux en janvier 1961: «*We must also be aware of the equal and opposite danger that public policy may itself become captive to a scientific-technological elite*»².

C'est dans ce même discours qu'il plaide pour que l'on se prémunisse contre «*the acquisition of unwarranted influence, intended or otherwise, by the military-industrial complex*»³.

Il ne fait aucun doute que science et technique sont nécessaires pour faire avancer nos connaissances et nos compétences dans tous les domaines de la vie. Ce n'est pas pour autant qu'il faille s'assujettir aux idéaux politiques des découvreurs et inventeurs de ces connaissances. Les tentatives de prise de pouvoir par cette élite autogérée ne font même pas débat au sein des partis politiques, ils en sont déjà les captifs, comme Greta le fut et l'est encore.

Michel de Rougemont

<https://blog.mr-int.ch>

¹ «*viser à promouvoir un dialogue proactif, ouvert et responsable avec la société sur les défis des tendances mondiales en matière d'environnement, d'économie et de société, de politique, de science et d'éducation et sur les solutions potentielles.*»

² «*Nous devons également être conscients du danger égal et opposé que la politique publique devienne elle-même captive d'une élite scientifico-technologique.*»

³ «*l'acquisition d'une influence injustifiée, intentionnelle ou non, par le complexe militaro-industriel.*»

Le Pamphlet
Case postale 998,
1001 Lausanne
courrier@pamphlet.ch
CCP:10-25925-4
Directeur de publication:
Michel Paschoud
ISSN 1013-5057